

Département des Alpes-Maritimes

VILLE DE BIOT
Hôtel de ville
8, 10, Route de Valbonne
06410 BIOT

AMENAGEMENT DU CHEMIN DE SAINT-JULIEN

AVANT - PROJET

2 - Plan d'emprise détaillé (2/2)

NOM DU FICHIER :
E:\Projet\Biot\2 - Plan d'emprise détaillé (2/2).dwg

ECHELLE :
1/500

SIEGE :

CABINET MERLIN
Ingénierie Conseils

6, Rue Orlène
06033 CANNES Cedex 03
Téléphone : 04 93 20 04 00
Télécopieur : 04 93 20 37 00
E-mail : cabinet.merlin@orange.fr

IMPLANTATION REGIONALE :

Agence de Biot
11, Rue d'Alsace
06000 NICE
Téléphone : 04 93 18 18 68
Télécopieur : 04 93 18 18 18
E-mail : cmr@agencelabiot.fr

GROUPE MERLIN / Réf.doc : N° 132884 - 0150 - AXP - PQ - 2

No.	Établi par:	Vérifié par:	Approuvé par:	Date:	Objet de la révision
A	E. ROUSSEAU	E. ROUSSEAU	A. CAROVANI	11/03/2011	Règles de phaseage

— Emprise de l'aménagement projeté
 [Zone hachurée orange] Zone concernée directement par les travaux
 [Zone hachurée jaune] Zone pouvant éventuellement être concernée par les travaux (à affiner lors de l'étude)

Largeur moyenne trottoir : 1.50 m
 Largeur moyenne route : 5.50 m